

Neolastic® UV

Fiche Technique N°43120250226

Membrane d'étanchéité liquide Polyuréthane monocomposant Aliphatique

Descriptions

Neolastic® UV est Résine élastomère liquide de Polyuréthane monocomposant Aliphatique pour système d'étanchéité liquide en toiture et balcon.
Classes SE1, SE2, SE3, selon les règles professionnelles CSFE.
«Cahier de Prescription de pose et d'emploi» CPP Néolastic.

Caractéristiques

Propriétés	Résultats
Composition	Élastomère liquide de polyuréthane mono-composant Aliphatique solvanté
Rapport de mélange	monocomposant prêt à l'emploi
Couleur	Gris - autre teinte selon barème (voir disponibilité)
Conditions	Seau métal 6kg et 25kg
Densité	1.40g/cm ³
Viscosité	3500 mPa.s EN ISO 3219
Taux de C.O.V	159,76 g/l max Valeur limite UE pour ce produit CAT A / i : 500 g/l (C.O.V 2010)
Classification	NF T36-005 : Famille I Classe 6a Émissions C.O.V intérieur après 28 J: C

Utilisations

Neolastic® UV est un Élastomère de Polyuréthane liquide monocomposant formant après séchage (sans flamme) une membrane continue étanche, élastique, sans joints et complètement adhérente au support.
Neolastic® UV est une résine Polyuréthane aliphatique, résistant aux rayons UV et utilisé pour la réalisation d'une protection étanche **directement circulaire piétons**.

Utilisation en **Intérieur et extérieur** dans les domaines :

- **Étanchéité des Balcons, loggias, toitures terrasses, des parties communes** en classe SE1 et SE2 et SE3.
- **Étanchéité des Planchers intermédiaires et pièces humides** en classe SP2 (revêtement directement accessible) ou SP3 (sous protection dure rapportée collée ex: carrelage ou désolidarisée ex: chape ciment).
- **Protection étanches des éléments d'ouvrages associés aux façades** (corniches, auvents, casquettes béton, bandeaux, acrotères, appuis de fenêtres...)
- **Recouvrement en protection de Mousse PUR pulvérisée**

Informations générales: L'épaisseur du film sec des membranes constituant les Systèmes d'Étanchéité Liquide doivent être conformes aux recommandations édictées dans les règles professionnelles en fonction de la protection mise en œuvre et de la destination.

Avantages

- Résine élastomère liquide de Polyuréthane monocomposant Aliphatique
- **Stable aux rayons UVs**, même sans finition
- **Perméable à la vapeur**, ne bloque pas l'échange d'air du support
- Simple d'application au rouleau
- Pas besoin de flamme ou source de chaleur durant l'application
- Membrane élastomère sans joints, ni raccords, totalement adhérente au support
- Séchage par réaction avec l'humidité et la chaleur de l'air
- **Neolastic® UV** résiste à la stagnation d'eau, au froid et aux cycles de gel/dégel
- Conserve une grande résistance et ses propriétés de -30°C à +90°C
- Résistant aux détergents, huiles, eau de mer et produits d'entretiens
- Réparations et rénovations facile en cas de dommages

Neolastic® UV

Performances	Propriétés	Résultats	Essais
	Résistance à la pression d'eau	Pas de fuite sur 24h colonne d'eau 1m	DIN EN1928
	Force d'adhérence	>2.0 N/mm²	EN 13892-8
	Dureté SHORE A	>80	DIN 53505
	Température d'utilisation (Plage optimale)	-40°C à +90°C	Test Laboratoire
	Pente de support acceptée	Horizontal à vertical	S1-S4
	Résistance à l'allongement	400%	DIN 53504
	Résistance à la traction	4 N/mm²	DIN 53504
	Résistance aux U.V en vieillissement accéléré avec présence d'humidité	validé, pas de changement exposition pendant 4000h à 1000 MJ/m²	EOTA TR-010
	Perméabilité à la vapeur d'eau	12.1gr/m²/jour	DIN EN 1931, 23 °C / 50% R.H
Condition de mise en œuvre	Résistance au vieillissement en condition spéciale	validé, pas de changement exposition pendant 200jours à 80°C	EOTA TR-011
	Résistance à la fatigue sur fissure en condition spéciale	Validé, pas de craquement 1000 cycles de fissuration de 1mm à -10°C	EOTA TR-008
	Résistance chimique	Bonne résistance aux solutions ACIDES et AL-CALINES teneur 5%, aux détergents, eau de mer et huiles.	
	Etats des Supports lors de l'application		
	Taux d'humidité dans le support	< 5% à cœur	
	Température du support	>3°C au-dessus du point de rosée (éviter la condensation)	
	Résistance à la compression du support	25MPa minimum	
	Cohésion du support	1.5MPa minimum	
	Séchage d'un béton en gros œuvre	28 Jours minimum	
	Séchage d'un béton en second œuvre	15 Jours minimum	
Supports admissibles	Conditions climatiques d'application		
	Température minimale	Supérieure à +8°C	
	Température maximale	Inférieure à +35°C	
	Humidité ambiante de l'air	Inférieure à 80 %HR	
	Neolastic® UV peut être mis en œuvre après une préparation adaptée et une primarisation adéquate sur divers supports tel que:		
	- Chapes, dallages, mortiers, enduits, réagréages		
	- Revêtements durs à base de ciment ou liants Hydrauliques		
	- Revêtements en céramique (ponçage diamant conseillé)		
	- Parements, supports à base de plâtre		
	- Anciennes étanchéités bitumineuses.		
- Éléments métalliques non ferreux			
- Éléments en bois bruts / Agglomérés / Composites			
- Fibrociments			
Pour tous compléments d'information sur les supports se référer au CCT Neolastic.			

Neolastic® UV

Préparation du support	La préparation du support est une étape primordiale pour garantir l'efficacité et la longévité de la réalisation. Dans tout les cas, la reconnaissance, le nettoyage, la préparation, les réparations et les renforcements nécessaires seront réalisés en complète conformité avec les règles professionnelles / Fiches techniques et D.T.U en vigueur. Se référer également au CCT NEOLASTIC pour tous renseignements complémentaires. - Supprimer du support avant application toutes traces de laitance, corps gras, produits de cure et pollution ou produits pouvant réduire l'adhérence. - Utiliser la gamme SOLUCLEAN pour le Nettoyage / Dégraissage / Fongicide / Ravivage chimique. - Éliminer les cavités, aspérités ou faïençage pouvant faire défaut à la continuité du revêtement appliqué. - Renforcements / réparations des supports à l'aide des Mastics SOLUFLEX® ou par Mortiers. - Ponçage au disque diamant des surfaces non poreuses, en présence de laitance ou autre surface non cohérente, glacée, ou résultant d'un décoffrage. - Les parties non adhérentes seront éliminées ou déposées et réparées. - Effectuer un dépoussiérage et une aspiration soignés avant toutes applications. - Si un support oxydé est visible, il est recommandé, après avoir enlevé la rouille détachée, d'utiliser le convertisseur de rouille MÉTAL FORCE, puis d'appliquer le mortier anticorrosion Solurep® ou équivalent.
Primaïrisation	Les résines constituant les membranes d'étanchéité Néolastic® sont extrêmement adhérentes et peuvent par principe être appliquées diluées à 10% avec Néosolv 900 comme couche d'impression sur un support cohérent et absorbant _Conso ≈ 0.300 Kg/m² . Cependant, les produits de primaïrisation sélectionnés ci dessous permettront par leurs fluidités d'imprégner et de renforcer plus en profondeur le support, créant ainsi une liaison plus solide: - Néolastic® PRIMER PU _Conso ≈ 0.150-0.200 Kg/m², pour Support Sec à base de ciment, métal, plastique. - Néolastic® PRIMER AQUA _Conso ≈ 0.200 Kg/m² pour Support SEC ou Humide <8% à base de ciment, céramique poncée. - Soluprim® WS _Conso ≈ 0.150 Kg/m² (avec saupoudrage à refus de Neoquartz 0.1-0.6) pour Support à base de ciment avec possible présence d'eau en surface. Liste non exhaustive, en cas de spécificité, demander conseil à votre distributeur.
Renforcements des points singuliers	Préalablement à l'application générale de la membrane Neolastic® UV, les réparations et renforcements des points singuliers tel que les angles rentrants, joints, fissures, jonctions, relevés, pénétrations, doivent être réalisés consciencieusement. Les renforcements sont effectués soit: - Par la pose d'une bande de Néotextile® marouflée sur une couche encore fraîche de 3 (Se référer au CCT Néolastic). - Par l'application d'une couche généreuse de Néolastic® Fibre ≈ 0.250 à 0.300 Kg/ml de relevés, lors de supports de même nature et solidaire - Par la réalisation d'une gorge d'angle en mortier, similaire à celle prescrite dans le D.T.U 14.1, le renforcement du S.E.L n'est dès lors plus rendu obligatoire Attendre un séchage complet du traitement des renforts avant tout recouvrement. Dans le cas de la mise en œuvre d'un système Néolastic® PU avec entoilage total, les renforcements par toile des points sensibles peuvent être effectués simultanément à l'application générale. La mise en œuvre des renforts et de la membrane d'étanchéité liquide Neolastic® UV, sont conformes aux R.P CSFE concernant les travaux par application de systèmes d'étanchéité liquide.

Neolastic® UV

Préparation du produit

Prévoir une quantité de produit nécessaire à la réalisation d'une zone complète afin d'éviter tout raccord en cours d'application.

- Stocker les pots à l'abri de la chaleur avant et pendant l'utilisation.
- Ouvrir les pots juste avant l'utilisation du produit.

Rapport de mélange	Monocomposant / prêt à l'emploi
--------------------	---------------------------------

- Bien homogénéiser avant emploi et dès que nécessaire, par agitation lente avec un malaxeur électrique afin d'obtenir un produit homogène.

Applications

L'applicateur devra toujours être équipé de protections individuelles E.P.I conformes durant l'application et prendre les précautions nécessaires pour éviter les projections autour de la zone d'application. Toujours utiliser des E.P.I et extracteur d'air performant et spécifique lors d'application dans des endroits confinés ou clos.

Les outils utilisés doivent être de qualité professionnelle et adaptés, notamment résister aux solvants lors d'emploi de produits solvantés.

Appliquer **Neolastic® UV** sur la totalité du support de manière généreuse et régulière en respectant les consommations et nombres de couches indiquées ci-après en utilisant:

- **Un rouleau ou patte de lapin** Ne pas verser directement la résine **Neolastic® UV** au sol pour une application au rouleau. Toujours travailler à partir d'un camion ou récipient adapté.
- **Une brosse plate** pour les applications en angles ou sur des supports de faibles surfaces ou difficiles d'accès.
- **Un Pulvérisateur** : Suivre les recommandations du fabricant du pulvérisateur pour ajuster la pression et la buse utilisée. Une dilution est possible à 5% avec **NEOSOLV 900**.

Dans le cas la pose où la pose de la toile **Néotextile®** est nécessaire sur la totalité de la surface, cette opération s'effectue en **2 étapes**:

- **Pose de la toile** : Dérouler la toile de renfort **Néotextile®** sur une première couche de **Neolastic® UV**, encore fraîche afin de l'imbiber / encoller en plein. Les bulles d'air emprisonnées sous la toile doivent être chassées par tous moyens
- **Regarnissage total de la toile**: Regarnir généreusement la toile par 1 à 2 couches de **Neolastic® UV** de préférence après séchage de la première étape.

Le chevauchement, aux jonctions, de la toile **Néotextile®** doit être de 10 cm minimum.

Consommations

Système	Nbr couche	Consommation	Épaisseur du film sec
Protection	1* à 2 couches	≥ 0.6kg/m² total	-
SE1	1* à 2 couches	≥ 1.8 kg/m² total	1.000mm
SE2 / SE3	1* à 3 couches	≥ 2.1 kg/m² total	1.200mm
Avec Entoilage Néotextile	2* à 3 couches	≥ 2.1 à 2.4kg/m² total	

Ces valeurs sont issues d'une application courante, cependant les caractéristiques du support, les conditions atmosphériques et les méthodes d'application sont autant de facteurs qui peuvent modifier la consommation indiquée.

Temps de séchage

D.P.U (durée pratique d'utilisation)	120 min
Temps de séchage par couche	3 à 6h
Temps de stabilité à la pluie	1 à 3h
Temps mini de recouvrement	4 h
Temps max de recouvrement	Ne pas dépasser 48h, sinon dépolir la surface ou raviver chimiquement avec un solvant type Xylène ou Acétone
Délai avant circulation légère	10 - 12h
Délai polymérisation complète	7 jours

Les temps de séchage reste variable selon les conditions climatiques et pratiques lors de l'application du produit.

Neolastic® UV

Finition	Aucune finition n'est nécessaire pour l'utilisation Neolastic® UV, cependant différentes finitions techniques ou décoratives peuvent être envisagées selon l'utilisation ou l'esthétique souhaitées. (Protection colorée avec ou sans réducteur de glissance, finition pailletée, sous revêtements collés, sous protection lourde ...) Se reporter au CCT Néolastic ainsi qu'aux fiches techniques des produits de la finition mis en œuvre. Exemple de finition possible pour la mise en œuvre d'une couche de réducteur de glissance coloré: - Appliquer 1 couche de Néolastic® FINISH $\approx 0.150\text{Kg/m}^2$, coloré à 10% en poids avec les pâtes colorantes Néoteinte® selon Nuancier RAL et additionnée de poudre Néosand® CR pour réduire la glissance à hauteur de 10 à 15% en poids. Appliquer la finition avant un délai de séchage du Neolastic® UV de 48h (dépassé ce délai un léger ponçage de surface et un ravivage de la membrane au solvant NEOSOLV 900 est nécessaire)
Nettoyage	Le Nettoyage des outils, du matériel et des surfaces tachées doit être réalisé immédiatement après l'application avec du solvant 1021, Xylène, Acétone ou de MEC. Préférer des consommables jetables.
Stockage	Le produit doit être stocké à l'abri du soleil, de la pluie et du gel dans un endroit frais et aéré. Température de stockage +5 et +30°C. Stabilité de stockage en emballage d'origine durant 12 mois.
Mesure de sécurité	Produit réservé à un usage strictement professionnel. Pendant l'application, utiliser des E.P.I adaptés. Se conformer aux instructions des Étiquettes et des Fiches de Données de Sécurité. Le nom du produit, ainsi que le numéro de lot, figurent sur chaque conditionnement.
Mentions légales	Les informations techniques d'application et d'utilisation des produits dans la présente notice sont fondées, en toute bonne foi, sur l'actuel niveau de connaissance que nous avons de nos produits, lorsque le stockage, la manipulation et l'utilisation restent conformes à nos recommandations et aux conditions d'applications. Les informations ou toutes recommandations écrites ou orales données n'impliquent aucune garantie ou responsabilité autre que la responsabilité de fabrication des produits sans les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. La dernière version des documents édités par nos soins, annulent et remplacent les versions précédentes. Il est donc indispensable de se référer toujours aux dernières sources officielles, remises sur demande. La distribution et vente de produits répondent à nos conditions générales de ventes et de livraisons. Les utilisateurs sont responsables de se conformer aux législations locales et d'obtenir auprès des autorités officielles, toutes autorisations ou approbations nécessaires. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Les valeurs de ce Document Technique sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuel.